

Rapport moral

Genève, le 12 septembre 2017

L'année 2016-2017 a été marquée par la préparation du XIVème Congrès international de l'AIRHM, organisé par la délégation suisse en collaboration avec la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) et le soutien des autres délégations régionales.

Ce Congrès propose 108 communications provenant de conférenciers et conférencières de différents horizons. Il accueillera au courant de cette semaine plus de 300 personnes et illustre bien la manière dont l'AIRHM et ses membres promeuvent, réalisent et diffusent des études et recherches en matière de déficience intellectuelle en collaboration avec des chercheurs et praticiens ainsi que des personnes en situation de handicap.

Retour sur les activités des délégations en 2016-2017

La délégation **belgo-luxembourgeoise** sous la responsabilité de Thierry Bordignon, a le vent en poupe. Elle voit son nombre de membres augmenter d'année en année avec l'élargissement de son Bureau. Cette délégation regroupe également une section luxembourgeoise avec laquelle elle renforce ses liens. Elle intégrera dès cette année des membres d'une région francophone de l'Allemagne, La Sarre. Elle organise plusieurs événements annuels avec une bonne participation de différents publics.

La délégation **suisse**, sous la responsabilité de Rachel Sermier Dessemontet est stable en termes de membres. Elle s'est constituée en association suisse (AIRHM-Suisse) en février 2016 afin de pouvoir plus facilement récolter des fonds pour le XIVème Congrès de l'AIRHM. En plus de son grand investissement à la préparation de ce congrès, elle organise régulièrement des activités scientifiques en prêtant une grande attention à s'associer au milieu institutionnel, associatif et de la recherche afin de diffuser les résultats des recherches et des pratiques vers un large public.

La délégation **française** éprouve des difficultés à se mobiliser de façon concertée pour l'organisation d'activités et de manifestation scientifique. Son responsable Jean-Marc Gauthier a pourtant fait un travail important afin de solliciter les anciens et nouveaux membres. Une rencontre des membres de cette délégation est prévue lors du Congrès afin de dresser un état de la situation et de planifier les ajustements nécessaires pour répondre aux attentes des membres. Aucun événement n'a été organisé cette année.

La délégation **québécoise** rencontre des problèmes de recrutement de membres. En effet, au Québec, le 1er avril 2015, est survenu un changement de loi qui a mené à une réorganisation; la Fédération des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle, un partenaire de premier plan de l'AIRHM, a été dissoute. Parallèlement, le financement pour la recherche en déficience intellectuelle s'avère de plus en plus difficile. Pour ces raisons et malgré de nombreuses démarches réalisées par sa responsable, Francine Julien-Gauthier, le « membership » de cette délégation est actuellement inférieur à 10, condition règlementaire prévue pour exister en tant que délégation. Mentionnons qu'il ne s'agit pas d'un désintérêt pour les activités de l'AIRHM, en effet, plusieurs chercheur.e.s québécois.e.s, spécialistes de la déficience intellectuelle participent aux Congrès internationaux. L'année 2017-2018 permettra de relancer cette délégation afin qu'elle puisse continuer à exister de façon autonome.

Le **Cameroun**, soutenu par la responsable de la délégation québécoise, nous a sollicités afin de créer une nouvelle délégation. Pour le moment, les personnes intéressées développent leur partenariat avec le Québec et recrutent le nombre de membres nécessaires.

La délégation **Libanaise** a été relancée cette année par deux collègues de la délégation belgo-luxembourgeoise et réorganise ses activités et son « membership ». Des membres de cette délégation participent au congrès 2017. Trois de ses membres sont actuellement rattachés à la délégation belge.

D'autres délégations sont présentement peu actives et seront relancées courant 2018-2019 afin de proposer les ajustements nécessaires et de confirmer ou non leur rattachement à l'AIRHM.

Manifestations organisées par nos délégations en 2016-2017

En plus des grands événements internationaux, les objectifs de l'AIRHM sont réalisés par l'organisation de journées d'études ou de conférences, proposées par les différentes délégations, tout au long de l'année. Durant l'année écoulée les délégations ont organisé plusieurs manifestations :

Par la délégation belgo-luxembourgeoise

En juin 2016 : Journée d'études « Qualité des Services, Qualité de l'accompagnement, Qualité de Vie », en collaboration avec le GEAPH et le service d'orthopédagogie clinique de l'Université de Mons. Public varié de chercheurs, professionnels de terrain, personnes en situation de handicap, familles.

En octobre 2016 : Conférence de Mme Alexandra TASIAUX de la faculté de droit de l'Université de Namur sur la question des droits des personnes handicapées.

En avril 2017 : Conférence du Centre Ressource Handicap et Sexualité de Namur sur le thème « Evolution des droits des personnes handicapées dans le domaine de la sexualité au regard de la convention ».

Au Luxembourg en Mai 2017 : Journée d'études organisée en collaboration avec la Ligue HMC : visite d'une entreprise qui vise l'inclusion des personnes en situation de handicap et conférence de M. Joël DELVAUX sur la question de « l'emploi et du handicap au regard de la convention ONU relative aux droits des personnes handicapées ».

Par la délégation suisse

En mai 2016: Deux conférences d'Eléonore LALOUX, auteure du livre Triso et alors ? Ces conférences ont été organisées en collaboration avec la HETS de Fribourg et ART 21. Elles ont accueilli un public composé d'étudiant-e-s de la HETS, de personnes en situation de handicap et de parents.

En mai 2016 également : Une conférence de Céline Chatenoud (Prof. à l'Université du Québec à Montréal), intitulée : « Lecture et déficience intellectuelle : développer la compétence des élèves ». Cette conférence a été organisée en collaboration avec la HEP Vaud. Elle a accueilli des praticiens du terrain (enseignant-e-s spécialisé-e-s), des chercheurs, des chercheuses, des formateurs et des formatrices.

Dimension communicationnelle

Un responsable de la communication a été nommé au CA de l'AIRHM. Il s'agit d'Olivier Ruelle, qui pilotera la réflexion autour du concept de communication avec les responsables de la communication des différentes délégations locales.

Deux projets sont actuellement en cours :

- Une analyse du site internet de L'AIRHM (<http://www.airhm.org/>) qui diffuse les événements et les publications à propos des recherches récentes et des projets novateurs. Courant 2017, une réflexion a été amorcée afin d'opérer un remaniement du site internet de l'AIRHM pour le rendre plus convivial d'une part et davantage accessible aux différentes populations en situation en handicap.
- En cours d'année nous travaillerons à la diffusion d'un recueil de textes comprenant environ 20 textes remaniés des conférences données lors du Congrès. L'ouvrage traitera du thème de la Convention relative aux droits des personnes handicapées et plus particulièrement de l'accessibilité. Un Comité a été constitué afin d'établir la ligne rédactionnelle et d'évaluer les communications. Un deuxième ouvrage en langage Facile à Lire et à Comprendre (FLC) sera aussi publié comprenant la traduction de 5 à 6 textes, il visera spécifiquement le public des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Dimension organisationnelle

- Le siège de l'AIRHM a été déplacé. Depuis la création de l'association en 1988, il était sis à l'adresse de Monsieur Roger Salbreux à Paris, que nous remercions pour la distribution du courrier de notre association pendant toutes ces années. Le siège a maintenant été déplacé à : c/o Silke Schauder, 3 rue Guy Môquet, 5017 Paris.
- Le compte bancaire de l'association internationale a été déplacé à la Banque ING à Bruxelles afin de faciliter les paiements internationaux.

Enfin mentionnons que l'année 2018 marquera les 30 ans de notre association.

Je me réjouis de poursuivre ma Présidence soutenue par le Conseil d'administration et les responsables des délégations locales. Nous continuerons nos actions qui visent avant tout à ce que les personnes en situation de handicap ayant une déficience intellectuelle soient mieux reconnues et trouvent la place qui leur revient dans notre société.



Manon Masse
Présidente de l'AIRHM